

EXECUTIVE EDUCATION 2019

LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

Analyse économique, retours d'expérience
et facteurs de réussite



Formation courte professionnalisante / 4 jours
16-17 mai et 23-24 mai 2019



Stéphane SAUSSIER,
Professeur
Directeur de la Chaire
Économie des Partenariats
Public-Privé

<http://chaire-eppp.org/>

La commande publique représente, chaque année, plusieurs centaines de milliards d'euros en Europe. Elle est estimée à environ 17% du PIB européen. Elle prend différentes formes (marchés publics, concessions, contrats de partenariat) qui peuvent se regrouper sous le vocable partenariats public-privé. Les enjeux autour de la performance de la commande publique sont considérables. De par son montant, elle constitue un levier potentiel pour atteindre des objectifs de politique économique (e.g. des objectifs sociaux, environnementaux, de développement économique des PME). Augmenter l'efficacité de la commande publique en réduisant les dépenses annuelles de 1% (par exemple en profitant des avantages de la digitalisation croissante de la commande publique) permettrait de financer par exemple le grand plan d'investissement pour le quinquennat dans les BTP décidé par le gouvernement d'Edouard Philippe. Dans le même temps, la commande publique est entachée de difficultés récurrentes (e.g. ententes, corruption, dérapage des délais et des coûts prévisionnels, ...) qui permettent de penser que des améliorations sensibles sont envisageables.

Depuis maintenant près de 10 ans, la chaire Économie des Partenariats Public-Privé (EPPP) regroupe au sein de l'IAE de Paris une vingtaine de chercheurs qui analysent l'efficacité des partenariats public-privé à travers le monde et recherchent les principes économiques qui expliquent leur efficacité. L'objectif de cette formation est de revenir sur ces principes maintenant bien établis au plan théorique et bien éprouvés au plan empirique pour bâtir les conditions de réussite des PPP.

POURQUOI CHOISIR L'IAE PARIS - SORBONNE?

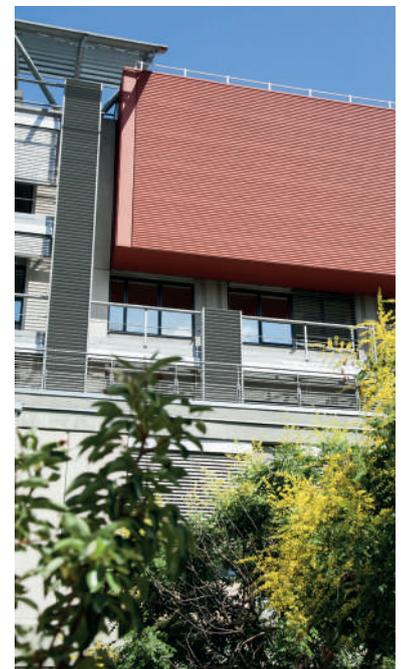
Se former à l'IAE Paris-Sorbonne Business School, c'est faire le choix d'un établissement public fort de plus de 60 ans d'expérience dans le domaine du management et associé à la prestigieuse université Paris 1 Panthéon - Sorbonne. L'IAE Paris - Sorbonne propose à ce titre de nombreuses formations diplômantes, reconnues en France et à l'international (Doctorat, Masters spécialisés, MBA(s), Licence professionnelle, Diplômes d'université).

Depuis sa création en 1956, l'IAE Paris - Sorbonne s'est **engagé dans la double compétence en management pour les cadres et les étudiants en poursuite d'études**. Au-delà du management général, **l'offre de formation s'est étendue** au cours des années à d'autres **domaines plus spécialisés** : Contrôle-Audit, Entrepreneurat, Finance, Management des associations, Management de la santé, Management international, Marketing, QSE, Ressources Humaines et RSE, Supply Chain Management. Les formations sont fondées sur une **approche pédagogique à la pointe**

des enjeux du monde professionnel, nourrie par une activité de recherche très active au sein de l'école et **ancrée sur la pratique en entreprise**. L'enseignement est en effet dispensé par un corps professoral composé d'universitaires de haut niveau et de cadres expérimentés, experts reconnus dans leur domaine.

La formation continue constitue près de 80 % de l'activité ; **2 100 cadres sont ainsi formés chaque année, dont 40% à l'international** dans le cadre de partenariats avec des universités étrangères. Les programmes de poursuite d'études sont, quant à eux, principalement proposés en alternance.

Ancré dans des valeurs humanistes **d'égalité des chances, de démocratisation de la réussite et d'esprit de progrès**, l'IAE Paris - Sorbonne contribue ainsi au développement des connaissances et à leur transmission aux entreprises, tant à travers ses actions de formation que sa recherche.



42

professeurs permanents

350

intervenants professionnels

60

accords internationaux

60

collaborateurs administratifs

+ 2 700

étudiants en 2018 dont 620
en formation initiale et en apprentissage

31 000

alumni

Public concerné

La formation s'adresse à des personnes en activités, dans le public ou le privé, désireuses de compléter leurs connaissances dans le domaine des PPP. Elle a pour objectifs de fournir aux participants une analyse juridique et économique des PPP, entendus au sens large (contrats de partenariat, concessions, marchés publics, ...) et de leur présenter les derniers développements de la recherche sur le sujet. Elle a aussi pour but de proposer un retour d'expérience concernant les partenariats mis en place en France, en Europe et dans le reste du monde.

OBJECTIFS ET POINTS FORTS DU PROGRAMME

Les objectifs de la formation sont d'avoir un panorama des types de PPP possibles ainsi qu'une vision claire de leurs avantages et risques respectifs. Au final, il s'agit de comprendre les conditions nécessaires à la réussite des PPP.

- ▶ Les différentes formes de PPP
- ▶ Les avantages liés aux PPP
- ▶ Les risques inhérents aux PPP
- ▶ Le partage du risque dans les PPP
- ▶ La passation et le management des PPP
- ▶ Les évolutions réglementaires récentes
- ▶ La prise en compte de la dimension politique des PPP

Ressources bibliographique

- ▶ Les participants se verront offrir l'un des ouvrages :



« The Economics of Public-Private Partnerships :
Theoretical and Empirical Developments »
(Springer, 2017)



« Economie des partenariats public-privé »
(De Boeck Supérieur 2015)

COMMENT INTÉGRER CE PROGRAMME ?

> **Inscriptions jusqu'au 03 mai 2019**

> **Tarif** : 2.000 € pour les 4 jours. Selon votre situation, des dispositifs existent pour vous aider à financer votre formation. Retrouvez toutes les informations sur notre site (www.iae-paris.com) à la page « Formation / Financement ».

A l'issue de la formation, les étudiants se verront remettre un certificat.

CONTACTS

Responsable Pédagogique > Stéphane SAUSSIER

Professeur, Directeur de la Chaire Economie des Partenariats Public-Privé
saussier.iae@univ-paris1.fr

Gestion administrative > Cynthia LECUYER

01 44 08 73 33 - polefc.iae@univ-paris1.fr

Programme 16 et 17 mai

1

Jeudi 16 mai 2019

9h/12h

► **PPP : définitions, promesses et cadres théoriques**

- Quels sont les différents types de PPP ?
- Quels sont les avantages des PPP ?
- Quelles sont les limites des PPP ?
- Quels sont les écueils à éviter, les conditions nécessaires du succès ?
- PPP et commande publique sont-ils confrontés aux mêmes risques ?

Intervenant : Stéphane Saussier

13h30/17h30

► **Les objectifs de la commande publique**

- La commande publique suit-elle un objectif unique ?
- Évolution de la réglementation européenne
- Commande publique et développement durable
- Commande publique et PME
- Objectifs multiples et choix stratégiques des autorités publiques

Intervenant : Stéphane Saussier

18h30/20h00

► Grands Témoins

« **Partenariats public-privé et smart cities** »

Benoît Thirion, Partner, Altermind

Carine Staropoli, Maître de Conférences, École d'Économie de Paris

2

Vendredi 17 mai 2019

9h/12h

► **L'évaluation socio-économique des projets de PPP**

- Comment faire une bonne évaluation socio-économique des grands projets d'infrastructure ?
- Évaluation économique vs. évaluation socio-économique

Intervenant : Julie de Brux, Citizing

13h/17h

► **PPP et objectifs extra économique**

- Contrats à impact social
- Green procurement
- Clauses d'insertion sociale

Intervenant : Carine Staropoli, École d'Économie de Paris

Intervenants



Julie DE BRUX
Citizing

Julie de Brux est associée fondatrice de CITIZING, spécialiste de l'évaluation socio-économique des projets et politiques publiques. Docteure en économie, elle est par ailleurs membre du Business Advisory Board de l'ONU et chercheure associée à la chaire EPPP de l'IAE Paris - Sorbonne. Elle enseigne et publie des articles dans la presse nationale et des revues académiques à comité de lecture.



Stéphane SAUSSIER
Professeur, Directeur de la Chaire EPPP
IAE Paris - Sorbonne

Stéphane Saussier est professeur de sciences économiques à l'IAE Paris - Sorbonne. Il dirige la chaire de recherche sur l'économie des partenariats public-privé ainsi que le programme MBA de l'IAE Paris - Sorbonne. Spécialiste de renommée internationale en économie des partenariats public-privé, il a récemment écrit avec Jean Tirole (le prix Nobel d'Économie 2014) un rapport présentant des prescriptions afin d'améliorer l'efficacité de la commande publique.



Carine STAROPOLI
École d'Économie de Paris

Carine Staropoli est Maître de conférences en Économie à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et Professeur Associée à l'École d'Économie de Paris. Elle est directrice adjointe de la Chaire EPPP de l'IAE Paris - Sorbonne. Ses travaux de recherche portent sur l'Économie de la Régulation et l'Économie des contrats. Au sein de la Chaire EPPP, elle mène des travaux sur la commande publique et les pratiques contractuelles des acteurs publics dans le domaine de l'énergie (contrats de concession de distribution d'électricité, contrats de performance énergétique) et des smart cities.



Benoît THIRION
Partner, Altermind

Benoît Thirion est associé d'Altermind, après avoir exercé la profession d'avocat spécialisé en droit public des affaires. Altermind est un groupe de conseil innovant, qui s'appuie sur des consultants expérimentés et une expertise académique de premier plan pour accompagner ses clients. Benoît intervient principalement dans le domaine des infrastructures, des services publics et de l'énergie. Il enseigne par ailleurs à Sciences Po et est l'auteur de plusieurs travaux pour des think tanks, de tribunes de presse et d'articles juridiques. Il a publié en septembre 2018 avec Carine Staropoli un rapport intitulé « Smart city : quelles relations public-privé pour rendre la ville plus intelligente? » pour la Fondation Terra Nova.

Programme 23 et 24 mai

3 |

Jeudi 23 mai 2019

9h/12h

► **Les marchés de partenariat en France : bilan et perspectives**

- Bilan et perspectives des marchés de partenariats en France
- Un exemple de marché de partenariat réussi
- Un exemple de marché de partenariat raté

Intervenant : Frédéric Marty,
Université Nice Sophia-Antipolis

13h30/17h30

► **Les évolutions récentes de marchés de partenariat : quelle rationalité économique ?**

- les SEMOP
- les marchés publics globaux

Intervenant : Frédéric Marty,
Université Nice Sophia-Antipolis

18h30/20h00

► Grand Témoin

« **Les sociétés d'économie mixte à opération unique (SEMOP) : le cas de la gare du Nord** »
Benoît BRUNOT, Directeur du Développement & des Projets, SNCF Gares & Connexions

4 |

Vendredi 24 mai 2019

9h/12h

► **Les Semop**

- Appréhender le régime de la SEMOP et les objectifs de sa mise en place
- Sécuriser la mise en œuvre du montage juridique
- Découvrir la gestion du risque via la mise en place d'une SEMOP
- Retour d'expériences sur la SEMOP

Intervenant : Grégory Berkovicz, GB2A

13h/17h

► **Le financement de projets publics : méthodes d'analyse et de gestion opérationnelle**

- Différencier le financement de projets vs autres types de financement
- Opérationnaliser le financement : particularités de projets publics
- Orchestrer la gestion de projets et sa contractualisation

Intervenant : Virginie Thevenot, GB2A

Intervenants



Grégory BERKOVICZ
Avocat Associé Principal - Bureau de Caen, GB2A

Docteur en droit public et ancien Professeur associé à l'IAE Paris - Sorbonne, Grégory Berkovicz est avocat co-fondateur associé du Cabinet GB2A depuis plus de dix ans. Investi dans l'action locale depuis une quinzaine d'années, il est élu d'une ville de plus de 100 000 habitants, PDG d'une SEM, et particulièrement impliqué dans le logement social, l'économie mixte et l'urbanisme commercial. Son expertise reconnue dans le droit public des affaires et le financement de projets a été notamment saluée par le Prix des PPP qui lui a été attribué en 2012. Il dirige aujourd'hui le Département droit bancaire et financement de projets et s'investit dans les différentes sociétés du Groupe GB2A. Il est auteur de nombreux articles et ouvrages notamment dans le domaine du droit public des affaires et dans celui de l'énergie. Il donne régulièrement des conférences en France et à l'étranger et accomplit de nombreuses missions à l'international.



Benoît BRUNOT
Directeur du Développement & des Projets, SNCF Gares & Connexions

Benoît Brunot a rejoint SNCF Gares & Connexions en septembre 2015, après une première expérience au sein du groupe VINCI, où il a exercé diverses responsabilités en France et à l'international. Tout d'abord dans l'ingénierie et la construction d'usines de valorisation des déchets chez VINCI Environnement puis dans le domaine des concessions d'infrastructures chez VINCI Airports en maîtrise d'ouvrage, direction de filiale et développement commercial-fusions/acquisitions. En qualité de Directeur du Développement & des Projets de SNCF Gares & Connexions, il est désormais en charge des grands projets de transformation et rénovation des gares ainsi que du montage des opérations immobilières complexes. Il accompagne la croissance du flux d'investissement de plus de 10%/an depuis 4 ans qui avoisinera 400m€ en 2019. À ce titre il pilote depuis 2 ans le méga-projet « Gare du Nord 2024 » dans un montage innovant en Semop-Concession en partenariat avec Ceetrus qui a été désigné fin 2018. Il est également sponsor BIM (building information modelling) pour SNCF Gares & Connexions. Ingénieur de formation, il est alumni de Ponts ParisTech (diplômé de l'École Polytechnique et de l'ENGREF École Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts).



Frédéric MARTY
Université de Nice Sophia-Antipolis

Ancien élève de l'École normale supérieure de Cachan, agrégé d'économie et de gestion, docteur ès sciences économiques habilité à diriger des recherches, Frédéric Marty est chargé de recherche au CNRS au sein du Groupe de Recherche en Droit, Économie et Gestion (UMR CNRS 7321 – Université de Nice Sophia-Antipolis). Il codirige sa composante de droit de l'UMR et un de ses projets de recherche Stratégies et Régulation des Marchés (SRM). Il est par ailleurs membre de la Chaire EPPP de l'IAE Paris - Sorbonne, chercheur affilié au département « innovation et concurrence » de l'OFCE (Sciences Po., Paris) et chercheur associé à la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier de l'UQAM. Ses travaux portent sur l'économie des contrats publics ainsi que sur le droit et l'économie de la concurrence. Ses recherches sur les contrats publics portent notamment sur les marchés de partenariats.



Virginie THEVENOT,
Directrice Générale de GB2A Finance, Expert financier

Associée de GB2A Ingénierie et GB2A Finance, Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris, en Économie / Finances et Urbanisme, Virginie Thévenot est spécialisée dans l'analyse de montages financiers complexes. Après avoir participé à l'analyse financière des organismes de logements sociaux puis des opérations de renouvellement urbain dans le cadre du Programme National pour la Rénovation Urbaine, elle s'est spécialisée dans le montage financier des DSP et des contrats complexes du type PPP. Elle dispose ainsi de 15 ans d'expérience dans l'élaboration des stratégies d'investissement, l'élaboration de business plan et le montage technique et financier de projets.



> Retrouvez toutes les informations sur l'IAE Paris Sorbonne Business School

www.iae-paris.com



8 bis rue de la Croix Jarry
75013 PARIS
01 44 08 11 60

SUIVEZ-NOUS



@ iaeparis

